

Cent-159-75-

156/

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, portant approbation des conventions de délimitation et de commerce signées à Pékin, le 20 juin 1895, entre la France et la Chine. (N° 27, session 1896.)

Nommée le 21 février 1896.

MM.

- 1^{er} BUREAU : GUYOT-LAVALINE.
2^e — CONSTANS. *Président*
3^e — DUC DE MONTESQUIOU - FEZENSAC. *Secrétaire*
4^e — BARDOUX.
5^e — REYMOND. *Rapporteur*
6^e — BELLE.
7^e — PAULIAT.
8^e — BLAVIER.
9^e — THÉODORE DROUHET.

0



Séance du février 1895

La commission nomme M. Coustans Président

M. le Duc de Montequion Tzensusac secrétaire

M. le Président expose brièvement la question.

Il considère le traité comme une amélioration.
Il se propose de l'étudier plus attentivement avant la
prochaine séance et de donner alors plus de
développement à sa pensée. Il regrette que la Suisse
ne soit pas obligée par le traité à s'adresser
pour faire les ch de fer aux ingénieurs français,
au lieu d'y être simplement invitée. Mais il
espère que le gouvernement suppléera à cette détermination
en facilitant à une compagnie française la concession
d'une ligne qui se raccorderait avec celles des
Centrons.

La commission s'ajourne à une prochaine séance.
après avoir nommé M. Raymond rapporteur

M. Coustans
M. Tzensusac

Séance du 12 mars 1896

Présidence de M^r Coustans

M. le Président fait l'historique de la
question et énumère les divers
traités précédents. Selon lui, le traité
fait en ce moment nous donnant plus tous les
avantages qu'on pourrait désirer, constitue
une grande amélioration sur les
précédents.